



Favoriser
la reconnaissance
d'une citoyenneté
à part entière

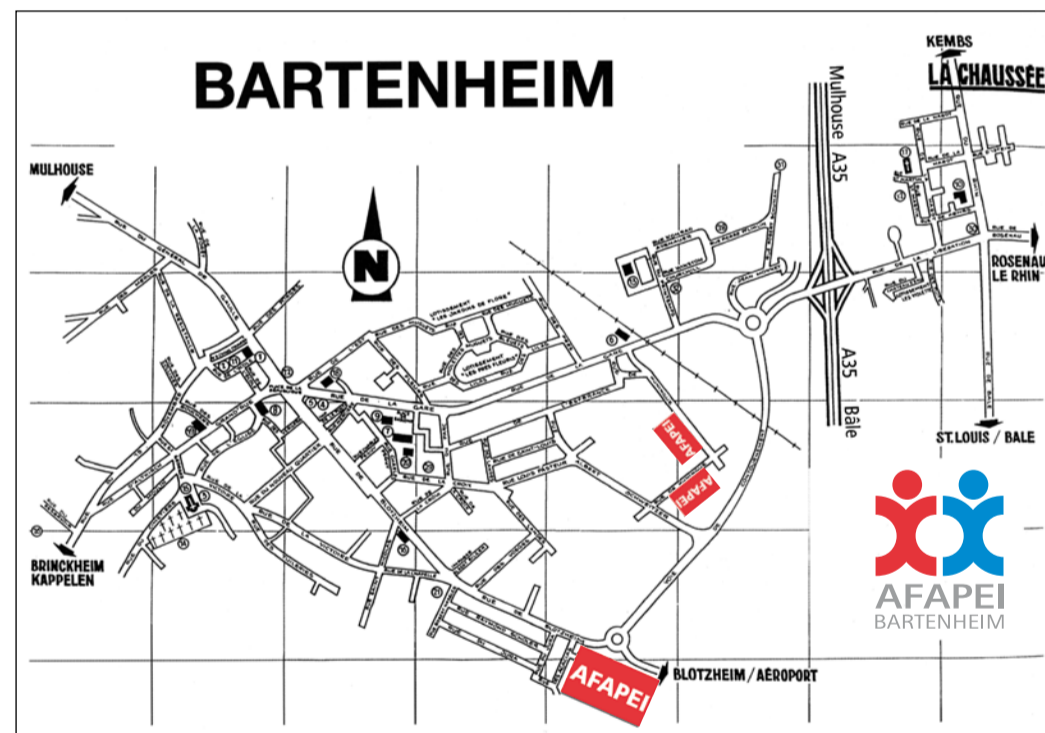
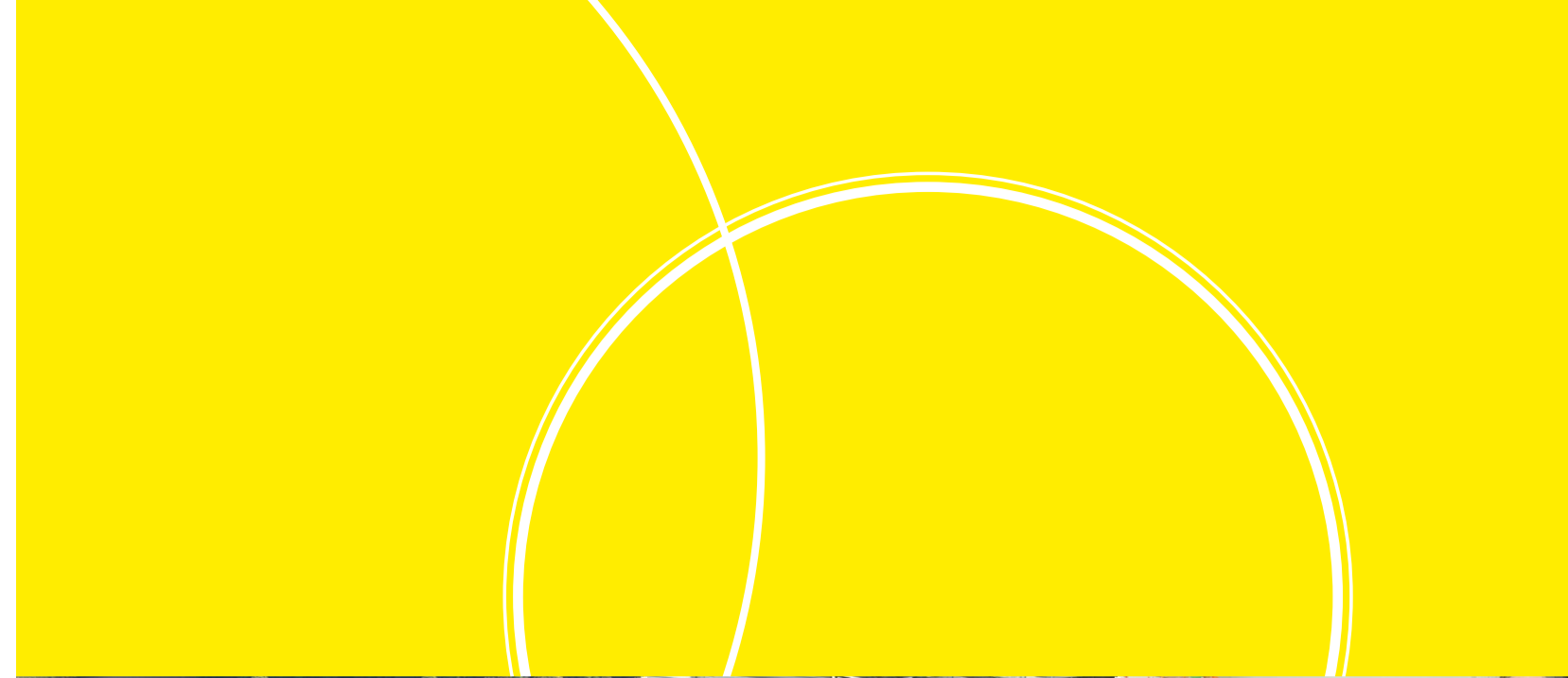
AFAPEI

Nos objectifs
dans le respect de nos valeurs



Faire adhérer
le personnel aux
valeurs éthiques de
l'association

Développer
des réponses adaptées
et de qualité



Association Frontalière des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales
76 rue de Blotzheim - 68870 BARTENHEIM - Tél 03 89 70 92 00 - Fax 03 89 70 74 66
info@afapei68.org - www.afapei68.org

Illustration: Auteurs - 03 89 51 29 97 / www.afapei68.org - 01/2013



Association Frontalière des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales



Association au service des Personnes Handicapées Mentales de la région frontalière,

l'AFAPEI est adhérente à l'UNAPEI (Union Nationale) et à ses déclinaisons au niveau régional (URAPEI) et départemental (UDAPEI).

Notre histoire

En 1966, naît une association qui deviendra, en mars 1968, l'Association Frontalière des Amis et Parents de l'Enfance Inadaptée (AFAPEI), destinée à être un lieu d'accueil pour les enfants handicapés mentaux ne pouvant être accueillis dans les structures scolaires.

Ainsi vont se succéder l'ouverture, en 1966, d'un IMP, puis en 1976, d'un IME qui regroupe IMP et IMPro. En 1980, création d'un CAT (ESAT). En 1988, ouverture d'un foyer d'hébergement pour les personnes du CAT, complété par un hébergement pour personnes handicapées non travailleurs. En 1995, une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) permet d'accueillir des adultes handicapés mentaux nécessitant une aide pour tous les actes de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, les établissements, gérés par l'association, emploient 150 salariés et accueillent 300 Personnes Handicapées dans ses diverses structures :

- Un Institut Médico-Educatif de 100 places
- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de 100 places
- Un Foyer d'Hébergement de 44 places
- Une Maison d'Accueil Spécialisée de 50 places dont 12 en accueil de jour

Et demain :

- Personnes Handicapées Vieillissantes
- MAS de jour
- Autistes



L'AFAPEI a pour mission :

- **l'accompagnement** des personnes handicapées intellectuelles dans tous les actes de la vie quotidienne,
- **la création et la gestion** de toute structure ou service pour personnes handicapées mentales, destinés à favoriser leur plein épanouissement et leur insertion dans la société,
- **le soutien moral** des familles ayant des enfants handicapés, leur information et, à leur demande, une aide éventuelle dans leurs démarches.

Favoriser la reconnaissance d'une citoyenneté à part entière

L'AFAPEI place la personne handicapée mentale **au cœur de son action** et considère toute personne présentant une déficience mentale comme **un citoyen à part entière**. Elle en fait son partenaire privilégié par la reconnaissance fondamentale de ses droits et de ses devoirs, en ne négligeant pas pour autant que la société, dans son ensemble, doit à ces personnes, du fait de leur différence, **une protection et un soutien adaptés**.

Développer des réponses adaptées et de qualité

Quelles que soient les modalités d'accueil mises en oeuvre, l'AFAPEI a pour ambition de permettre à chaque personne handicapée mentale de **progresser au maximum de ses potentialités**.